

COPIE	JCL
Page 2 22/11/06	30026-1

Longueuil, le 28 août 2006

RDV lundi 4/12/06 @ 9h

Madame Annie Gauthier
DDH Environnement ltée
505, boulevard René-Lévesque Ouest, 8^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1Y7

N/Réf. : 7450-16-01-0901201

Objet : Cours d'eau Dorion

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'avis du 24 juillet 2006 concernant le détournement du cours d'eau Dorion à Vaudreuil-Dorion. Nous avons analysé les documents que vous nous avez fait parvenir et le tracé proposé est acceptable.

Lors de la préparation des plans et devis d'aménagement du cours d'eau et de la demande de certificat d'autorisation, la ville devra nous fournir une résolution s'engageant à créer une zone de conservation incluant le boisé Charlot et le marécage adjacent. De plus, un rapport technique de conception du cours d'eau devra accompagner la demande de certificat d'autorisation. Avec la venue de la Loi sur les compétences municipales, la MRC devra également nous fournir son accord sur le projet.

Vous pouvez donc procéder aux plans et devis du détournement du cours d'eau Dorion.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicole Trépanier, ing.

NT/nt

Nicole Trépanier, ing.
Secteurs agricole, hydrique et naturel

c:\docum\vaudreuil-cdDorion3\

Direction régionale
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Sherbrooke
770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : (819) 820-3882
Télécopieur : (819) 820-3958

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée (Québec) J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088





26 JUL. 2006

Par

Montréal, le 24 juillet 2006

Madame Nicole Trépanier, ing.
**Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs**
**Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie**
201 place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil, Qc J4K 2T5

Par messenger

**OBJET : Demande d'avis quant au réaménagement du cours d'eau Dorion 11 609
à Vaudreuil-Dorion**

N/D : DDH-06-023

V/Réf. : 7450-16-01-0901201

Madame Trépanier,

Nous vous transmettons une proposition révisée pour le réaménagement du cours d'eau Dorion à Vaudreuil-Dorion. Cette proposition révisée découle de la proposition de réaménagement proposée par *LBCD* le 22 décembre 2005. Vous aviez alors, dans une correspondance datée du 2 février 2006, indiqué que vous étiez d'accord avec le principe mais que des données relatives au milieu humide devaient être précisées.

Dans ce contexte, une visite du site a été réalisée par monsieur André Sabourin, botaniste, le 2 mai dernier. Une copie de son rapport est jointe à la présente. Les observations de monsieur Sabourin sont similaires à celles trouvées dans le rapport de *Alliance Environnement* (novembre 2004). Toutefois, l'interprétation et les conclusions sont quant à elles différentes. En effet, les milieux humides identifiés par *Alliance Environnement* ne constituent pas des milieux humides puisqu'il n'y a pas convergence des quatre (4) critères (botaniques, biophysiques, hydrologique, mosaïque). Ces milieux étaient alors inondés en raison d'obstructions au drainage (barrage de castor, ponceau colmaté). Depuis, le drainage d'origine a été rétabli.

Lors de sa visite, monsieur Sabourin a identifié et localisé un milieu humide, soit une érablière à érable argenté et frêne rouge. Les limites du milieu humide ont ensuite été relevées par un arpenteur-géomètre. La superficie du milieu humide est d'environ 2 350 m².



La proposition révisée de réaménagement incluant les données relatives au milieu humide est présentée à la Figure 1. Le Tableau 1 ci-après résume les longueurs et superficies du cours d'eau avant et après réaménagement. Le milieu humide est préservé tel quel.

Tableau 1 : Longueurs et superficies du cours d'eau Dorion 11 609, avant et après aménagement

Tronçon	Aménagement existant			Aménagement proposé		
	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie (m ²)
1	460	3	1 380	510	10	5 100
2	640	4	2 560	450	10	4 500
3	285	3,5	998	665	5	3 325
4	195	3,5	683			
5A	175	5	875			
5B	210	5	1 050	160	5	800
Total	1 965		7 545	1 830		13 725

La longueur du nouveau tracé du cours d'eau Dorion sera légèrement plus courte que le tracé existant. Toutefois, la superficie sera pratiquement doublée lors du réaménagement.

Les bassins de rétention, l'alimentation par le réseau pluvial, le rejet au réseau pluvial et autres éléments prévus au concept de LBCD font toujours partie intégrante du projet de réaménagement.

La préparation des plans et devis ne sera débutée que lorsque nous aurons une confirmation que le ministère est d'accord avec cette proposition de réaménagement. Ces documents feront partie de la demande de certificat d'autorisation.

Nous sollicitons donc de nouveau votre avis quant au réaménagement du cours d'eau Dorion.

Nous espérons que ces données additionnelles rencontrent les attentes exprimées dans votre correspondance du 2 février. Toutefois, n'hésitez pas à nous contacter si des précisions ou des informations additionnelles vous étaient nécessaires.

Madame Nicole Trépanier

- 3 -

Le 24 juillet 2006

Dans l'attente d'un avis favorable du ministère, veuillez agréer, Madame Trépanier, l'expression de nos salutations les plus distinguées.



Annie Gauthier, M.Sc. Biol.
Chargée de projets

AG/

c.c. Monsieur Michel Vaillancourt, Ville de Vaudreuil-Dorion
Monsieur Sylvain Ménard, Groupe NAM inc.

p.j. - Inventaire et délimitation des milieux humides du tronçon 5 du cours d'eau 11 609,
à Vaudreuil-Dorion. André Sabourin. Mai 2006.

- Figure 1 : Proposition de réaménagement du cours d'eau Dorion 11 609

**INVENTAIRE ET DÉLIMITATION DES MILIEUX HUMIDES
DU TRONÇON 5 DU COURS D'EAU 11609, À VAUDREUIL-DORION**

par André Sabourin, consultant en botanique

Rapport présenté à DDH Environnement Ltée.

Mai 2006

INTRODUCTION

Un milieu humide a été inventorié sur le territoire à l'étude, le tronçon 5 du cours d'eau 11609; il a été localisé dans le secteur Dorion de la nouvelle ville de Vaudreuil-Dorion (MRC Vaudreuil-Soulanges), plus précisément dans le quartier dit « Dorion Gardens », au nord du parc du même nom et de l'école primaire Harwood.

Ce milieu humide a été délimité et inventorié sur le terrain le 2 mai 2006, le tout sous la supervision de Madame Annie Gauthier, chargée de projets chez DDH Environnement Ltée.

Le tronçon 5 du cours d'eau 11609 était à l'étude pour préciser les limites des milieux humides et en inventorier les plantes vasculaires présentes, de même que pour valider les milieux humides mentionnés dans un rapport d'Alliance Environnement.

MÉTHODE

L'identification et la délimitation des milieux humides du tronçon 5 du cours d'eau 11609 ont été effectuées selon quatre critères différents. La **convergence des quatre critères** a permis d'identifier et de délimiter précisément le milieu humide du site.

Ces quatre critères sont :

- les critères botaniques : c'est-à-dire l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres, en se basant sur les listes officielles des plantes obligées ou facultatives des milieux humides du Québec méridional, publiées par le ministère de l'Environnement et de la Faune (Gauthier, 1997, et addendas en 2002, 2003 et 2004); cette méthode est dite « méthode botanique experte ».
- les critères biophysiques : ces critères sont, dans le cas qui nous concerne de marécages situés à l'intérieur des terres, des cuvettes stériles ou dénudées de végétation, la présence de litière noirâtre à la surface du sol, des racines saillantes hors du sol; la limite supérieure de chacun de ces critères constitue la ligne des hautes eaux.
- le critère hydrologique : le niveau de l'eau au printemps ou la limite de la crue de récurrence de deux ans; la présence d'eau à la surface du sol ou très près de la surface indiquant un milieu humide.
- le critère de mosaïque : lorsqu'il s'agit d'une mosaïque de milieux humides et de milieux terrestres, les milieux humides devaient être prédominants et couvrir plus de 50 % du territoire de la mosaïque.

De plus, les milieux humides à considérer devaient couvrir une superficie minimale de 0,1 hectare.

RÉSULTATS

Un milieu humide a été identifié, délimité et inventorié le 2 mai 2006, sur le tronçon 5 du cours d'eau 11609 à Dorion. Il s'agit d'une érablière à érable argenté et frêne rouge, à l'ouest du territoire.

Les principales espèces de plantes vasculaires présentes sont tout d'abord indiquées plus bas, selon les trois strates végétales, avec leur pourcentage de recouvrement respectif. Les noms latins et français sont tirés de Marie-Victorin (1997).

Ensuite, les limites du milieu humide sont présentées selon les différentes positions géographiques prises au GPS (WGS84 (très semblables au NAD83)); chaque point correspond à un ruban orangé (flag) installé sur le terrain à tous les 10 à 20 mètres de distance, et marqué en noir, de MH-21 à MH-31.

1. Érablière à érable argenté et frêne rouge :

À l'ouest du territoire, ce boisé est un marécage arboré mature (50 ans). Les arbres y sont vivants et ce n'est pas le marécage constitué d'arbres morts, ou forêt inondée du rapport d'Alliance Environnement, qui se trouve juste à l'est. Tout le site est un milieu humide et il couvre une superficie approximative de 100 x 30 mètres (0,3 hectare).

Arbres : érable argenté (*Acer saccharinum*) – 60, frêne rouge – 20, orme d'Amérique – 5, caryer ovale (*Carya ovata*) – 3, chêne à gros fruits (*Quercus macrocarpa*) – 2, frêne noir (*Fraxinus nigra*) – 1

Arbustes : frêne rouge – 10, catherinettes (*Rubus pubescens*) – 10, érable argenté – 5, orme d'Amérique – 5, charme de Caroline (*Carpinus caroliniana*) – 2

Herbes : onoclée sensible (*Onoclea sensibilis*) – 10, des carex (*Carex* spp.) – 10, petit prêcheur (*Arisaema triphyllum*) – 1, claytonie de Virginie (*Claytonia virginica*) – 1, iris versicolore (*Iris versicolor*) – 1.

Il est à noter que la claytonie de Virginie est une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (Labrecque et Lavoie, 2002); elle a été observée à tous les points GPS suivants, sauf le no 24.

Points GPS et rubans orangés nos. (le milieu humide est à droite) :

21 : 45° 22,90' - 74° 02,09'
22 : " " 90' - " " 10'
23 : " " 91' - " " 10'
24 : " " 91' - " " 09'
25 : " " 92' - " " 08'
26 : " " 93' - " " 08'
27 : " " 93' - " " 06'
28 : " " 92' - " " 06'
29 : " " 91' - " " 06'
30 : 45° 22,91' - 74° 02,07'
31 : " " 90' - " " 08'

En ce qui concerne **la forêt dite inondée et la prairie humide** (Alliance Environnement) qui se trouvent au centre du site, et à l'est du milieu humide précédemment décrit, elles ont été drainées depuis et je ne les ai pas considérées comme des milieux humides, pour les raisons suivantes :

- ce sont, selon moi, des milieux qui étaient des champs agricoles cultivés (des milieux terrestres) avant leur inondation causée par un ou des barrages de castors (présence de troncs rongés et coupés par les castors, et branches amoncelées dans le ruisseau principal); ensuite, après que le ou les barrages furent démolis et le site drainé, la zone inondée s'est asséchée et a laissé des arbres morts, une herbaçaise envahie par la salicaire et la quenouille (*Typha* sp.), et des ruisseaux ou fossés larges de 1 à 4 mètres
- ces ruisseaux ou fossés constituent des milieux humides mais couvrent seulement environ 20 à 25 % de la superficie totale du site anciennement inondé, qui est une mosaïque composée de 75 à 80 % de milieux terrestres au sec et ne présentant pas les critères biophysiques et hydrologiques typiques d'un milieu humide
- bien que la salicaire et la quenouille couvre la très grande majorité du site anciennement inondé et soient des plantes de milieux humides, elles semblent souffrir beaucoup de l'assèchement du site (à part les ruisseaux et fossés) et leur reproduction semblait faible le 2 mai 2006; en effet, peu de repousses de ces deux espèces y ont été observées
- ceci fait que les critères botaniques indiquant un milieu humide ne sont pas appuyés par les critères biophysiques et hydrologiques, de même que par une mosaïque composée par une majorité de plus de 50 % de milieux humides; alors, la convergence des critères identifiant un milieu humide n'est pas respectée puisque un seul critère sur quatre y est conforme.

RÉFÉRENCES

Alliance Environnement. Caractérisation écologique du cours d'eau verbalisé 11609 à Dorion. Rapport préliminaire.

Gauthier, B. 1997 et addendas en 2002, 2003 et 2004. Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Notes explicatives sur la ligne naturelle des hautes eaux. Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 26 pages.

Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 200 pages.

Marie-Victorin, F. 1997. Flore laurentienne. Troisième édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G. Hay, I. Goulet, M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 pages.



Légende

- Limite du milieu humide
- Bande riveraine et espaces verts proposés
- Zone tampon
- Tronçon du ruisseau existant conservé
- Tronçon du ruisseau existant non-conservé
- Tronçon du ruisseau proposé
- Branchement au réseau pluvial
- Direction d'écoulement de l'eau
- Bande riveraine
- Rue projetée

NOTE : Le réseau des rues projetées n'est pas définitif.

Plan de base : Geo-Projet International (2006).
PLAN_ENSEMBLE.dwg.



DDH Environnement ltée
505, boul. René-Lévesque Ouest
8e étage, Montréal (Québec)

GRUPE NAM INC.

FIGURE 1
PROPOSITION DE RÉAMÉNAGEMENT
DU COURS D'EAU DORION 11609

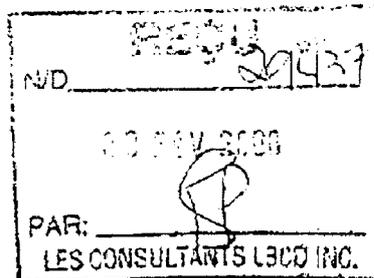
Vaudreuil-Dorion, Qc

Préparé par : A.G.	Approuvé par : A.D.
Dessiné par : M.L.	No. Projet : 06-023
Date : 24/07/2006	Feuille no. 1
Echelle : 1 : 5 000	
Document : F1-plan-ensemble.dwg	



Longueuil, le 2 février 2006

Madame Camille Bélanger, ing.
Les consultants LBCD inc.
1000, avenue Saint-Charles
10^e étage, bureau 1008
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P5



N/Réf. : 7450-16-01-0901201

Objet : Cours d'eau Dorion

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'avis du 22 décembre 2005 concernant le réaménagement du cours d'eau Dorion à Vaudreuil-Dorion.

Nous avons analysé votre demande et nous sommes d'accord en principe avec les aménagements prévus. Il y aurait cependant lieu de réviser la longueur du tronçon 2 proposé qui serait de 460 m au lieu du 640 m indiqué sur le plan. Également, tel que vous l'indiquez l'étendue du marais du tronçon 5A devra être précisée.

Les travaux de relocalisation et d'aménagement du cours d'eau devront faire l'objet d'un certificat d'autorisation.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

NT/mt

Nicole Trépanier, ing.
Secteurs agricole, hydrique et naturel

ch:\ocum\vaudreuil-edDorion\1

Direction régionale
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625
Internet : <http://www.mdm.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Sherbrooke
770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : (819) 820-3882
Télécopieur : (819) 820-3956

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 108
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5476

Bureau régional de Valleyfield
300, rue Légar
Saint-Timothée (Québec) J5S 5A3
Téléphone : (450) 370-3065
Télécopieur : (450) 370-3068



Vaudreuil-Dorion, le 22 décembre 2005

Madame Nicole Trépanier, ing.
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
201, place Charles-Lemoyne, 2^e étage
Longueuil, Québec
J4K 2T5



PROJET : Aménagement du cours d'eau
Dorion 11609 / Vaudreuil-
Dorion

OBJET : Demande d'avis

N/D : 29437

Madame,

Avant d'aller de l'avant avec la conception détaillée des aspects d'urbanisme et de drainage dans le secteur du cours d'eau Dorion 11609, nous désirons obtenir votre avis quant à l'aménagement de ce cours d'eau.

Lors de la rencontre de cet été avec M. Michel Vaillancourt de la ville de Vaudreuil-Dorion et M. Daniel Paré d'*Alliance-Environnement*, ce dernier vous a remis une copie de son rapport *Caractérisation écologique du cours d'eau verbalisé 11609 à Dorion*. Dans ce rapport, le cours d'eau Dorion est décrit tronçon par tronçon et nous y référons dans le texte qui suit. En général, on y indique que plusieurs secteurs sont perturbés et que l'ensemble du cours d'eau est colonisé à 100 % par une végétation herbacée dominée par le fragmite roseau, une espèce non indigène. Aucune superficie d'eau libre n'est présente.

Au moment de la rencontre, la proposition d'éliminer les tronçons 3 et 4 du cours d'eau a été rejetée. Nous vous présentons donc une proposition révisée où tous les tronçons sont maintenus mais certains sont déplacés. Les détails, tronçon par tronçon, de cette proposition sont illustrés au feuillet 29437 001 et sont décrits ci-après.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

40, rue Sainte-Cécile
Salaberry de Valleyfield (Québec)
J6T 1L7 Canada
Tél.: (450) 371-5722
Télééc. (450) 371-6955
vail@lbcd.org
plan@lbcd.org

VAUDREUIL-DORION

1000, av. S.-Charles
10^e étage, bureau 1008
Vaudreuil-Dorion (Québec)
J7V 8P5 Canada
Tél.: (450) 455-6119
Télééc.: (450) 455-6388
vaud@lbcd.org

MONTRÉAL

9675 Côte-de-Liesse
Bureau 101
Dorval (Québec)
H9P 1A3 Canada
Tel.: (514) 339-1500
Télééc.: (514) 339-1599
montreal@trow.com



ASSOCIATION DES
INGÉNIEURS ET ARCHITECTES
DU QUÉBEC

Les contraintes qui ont dû être considérées lors de l'élaboration de cette proposition d'aménagement sont :

- la présence d'une zone industrielle près du tronçon 1;
- la présence d'une artère principale près du tronçon 3;
- la présence d'un marais bordant le tronçon 5A.

TRONÇONS 1 ET 2

Il est proposé d'améliorer les caractéristiques hydrologiques de ces tronçons en les reprofilant de manière à ce qu'ils puissent servir de bassin de rétention. Ces tronçons seraient plus larges (la largeur plein-bord moyenne passerait de 3 ou 4 m à 10 m) et plus profonds. Les rives et bandes riveraines seraient aménagées avec de la végétation indigène de rivage herbacée et arbustive.

Étant donné que ces tronçons, dans leur état actuel, ne représentent pas un habitat de qualité et que le tronçon 1 est en conflit avec une zone industrielle, nous proposons de relocaliser une partie de ce dernier vers l'est, tout en créant un parcours sinueux et en élargissant sa bande riveraine. Ainsi, la bande riveraine naturelle et protégée aurait une largeur variant de 10 à 90 m de part et d'autre du cours d'eau.

Présentement, ce cours d'eau est intermittent. Afin de favoriser la présence d'eau dans le cours d'eau, l'amont du tronçon 1 serait alimenté par le drainage pluvial des secteurs situés à l'ouest du cours d'eau, avec l'installation d'un *Stormceptor* en amont du point de rejet dans le tronçon 1 afin d'assurer la qualité de l'eau. Les derniers mètres du tronçon 2 seraient canalisés et s'égoutteraient vers le réseau pluvial projeté sous l'avenue André-Chartrand projetée. Toute la zone verte bordant les tronçons 1 et 2 servirait de bassin de rétention lors de fortes pluies ou au moment de la fonte des neiges, afin d'éviter tout risque d'inondation.

Cette nouvelle configuration des tronçons 1 et 2 permettrait qu'ils soient en eau plus longtemps et plus souvent et offrirait un habitat de meilleure qualité, tant au niveau de la végétation que de la faune.

TRONÇONS 3 ET 4

Le tronçon 3 a été perturbé sur toute sa longueur lors de travaux d'aqueduc en 2004, et à l'été 2005, une végétation herbacée dominée par le fragmite roseau l'a entièrement colonisé. Son emplacement actuel, en bordure de l'avenue André-Chartrand projetée, n'est pas propice à sa mise en valeur ni à l'aménagement urbain de ce secteur. En effet, l'avenue André-Chartrand sera une artère principale à quatre voies.

Nous proposons donc que les tronçons 3 et 4 soient déplacés vers l'est de manière à ce qu'ils soient insérés dans un quartier résidentiel plutôt qu'en bordure d'une artère principale, tout en leur donnant une bande riveraine naturelle de 10 m de part et d'autre de ces tronçons avec de la végétation indigène de rivage herbacée et arbustive. La largeur plein-bord moyenne passerait de 3 ou 4 m à 5 m.

Présentement, ces tronçons se déversent dans le réseau pluvial situé à l'est du tronçon 5. Ce réseau est saturé et une inondation majeure a eu lieu dans ce secteur au printemps 2005. Pour cette raison, le sens d'écoulement de ces tronçons serait inversé afin qu'ils se jettent dans le réseau pluvial projeté sous l'avenue André-Chartrand. Comme les tronçons 1 et 2, ils seraient alimentés par le réseau pluvial environnant et munis d'un *Stormceptor* en amont du point de rejet dans le tronçon 4.

Comme ces tronçons n'ont pas fait l'objet d'une étude de drainage détaillée, cet aspect sera documenté davantage suite à une entente de principe relative à l'aménagement du cours d'eau. Les largeurs et profondeurs projetées pour le cours d'eau seront alors précisées.

TRONÇON 5A

Comme l'indique la figure 3 à la page 6 de l'étude d'*Alliance-Environnement*, le tronçon 5A est bordé de part et d'autre par une prairie humide au nord et une forêt inondée au sud. Plusieurs visites sur le terrain effectuées cet été nous ont permis de constater que la forêt inondée ne s'étend pas jusqu'à la ligne de distribution d'électricité située au sud. En effet, une bande de forêt non inondée d'une largeur variant entre 15 et 20 m est présente à l'extrémité sud du tronçon 5A. Nous croyons que l'étendue de ces marais doit être précisée à l'aide d'une étude biologique suivie d'un arpentage.

Suite à leur localisation précise, nous proposons que ces marais soient conservés de manière intacte et qu'une bande riveraine naturelle de 10 m de largeur soit protégée en périphérie.

TRONÇON 5B

Comme il n'est plus pertinent de laisser la partie nord du tronçon 5B en milieu urbain, elle serait déplacée vers le nord.

CONCLUSION

Caractéristiques du cours d'eau Dorion :

Caractéristique	Cours d'eau existant	Cours d'eau projeté
Longueur du cours d'eau	1 965 m	2 040 m
Superficie du cours d'eau*	6 640 m ²	15 742 m ²
Végétation	Exotique envahissante	Indigène : herbacée et arbustive
Présence d'eau libre	Non	Oui

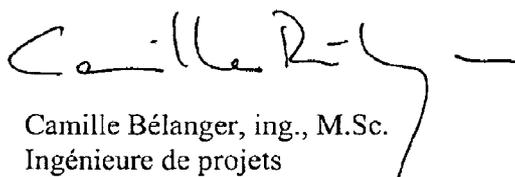
* Excluant la superficie du marais qui n'est pas connue.

En plus d'assurer une bande riveraine naturelle et protégée, la proposition comporte une augmentation de 75 m de la longueur du totale du cours d'eau, une augmentation de la superficie plein-bord de 9 102 m² et une amélioration de la qualité de l'habitat, tant au niveau de la végétation que de la présence d'eau libre.

Nous sommes convaincus qu'en plus de représenter une solution viable d'un point de vue urbanistique, ces aménagements sont non seulement acceptables du point de vue environnemental, mais qu'ils donneront à ce cours d'eau une valeur écologique considérablement améliorée.

Nous apprécierions recevoir votre avis quant à cette proposition d'aménagement avant que nous n'allions de l'avant avec les conceptions détaillées des services municipaux de ce secteur. Si une entente de principe intervient, nous pourrions alors vous présenter une demande d'autorisation article 22 complète et détaillée.

Nous demeurons à votre disposition pour toute précision et nous sommes disponibles pour vous rencontrer et discuter de cette proposition. Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous transmettons, Madame, nos meilleures salutations.


Camille Bélanger, ing., M.Sc.
Ingénieure de projets

CB/gp

p.j.

c.c. M. Michel Vaillancourt
M. Sylvain Ménard

Ville de Vaudreuil-Dorion
Les habitations Sylvain Ménard inc.



BASSIN DE RETENTION EN CAS DE FORTES PLUIES OU LOURD DE LA POMPE DES NEIGES

LÉGENDE

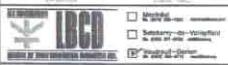
- BANDE RIVERAINE NATURELLE PROTÉGÉE
- COURS D'EAU EXISTANT
- COURS D'EAU PROPOSÉ
- RIBAND D'INTERCEPTION
- MARAIS EXISTANT (ACHÈVÉ/TOUR)
- PARC MUNICIPAL
- ZONE TAMPON PROJETÉE
- ZONE INDUSTRIELLE (PROJETÉE)

NOTES

- 1) L'ILLUSTRATION DU COURS D'EAU EST SCHEMATIQUE (LARGEUR ET EMPLACEMENT).
- 2) LA LOCALISATION ET L'ÉTENDUE DU MARAIS DEVRAIT ÊTRE PRÉCISÉE PAR UN RELIÉVÉ D'APPANTEE. LE MARAIS ET UNE BANDE RIVERAINE DE 10m BORDCHÉ PRÉCÉDÉS.
- 3) LES TRACES DE RUES SONT INDICATIVES SEULEMENT.

TRONÇON	LONGUEUR (m)		SUPERFICIE (m ²)	
	EXISTANTE	PROPOSÉE	EXISTANTE	PROPOSÉE
1	480	370	1 380	5 874
2	640	640	2 848	6 54
3 & 4	480	445	1 842	2 2 5
5A	170	150	marais à restaurer	mar: 14 5
5B	210	220	1 080	1 1 5

3	C. BELANGER Ing.	108822
2	C. BELANGER Ing.	108822
08-12-16	APRÈS COMMENTAIRES CLIENT	
1	H. WANG Ing.	124716
2	C. BELANGER Ing.	108822
08-12-12	APRÈS COMMENTAIRES CLIENT	
1	H. WANG Ing.	124716
0	C. BELANGER Ing.	108822
08-10-21	APRÈS COMMENTAIRES CLIENT	
1	H. WANG Ing.	124716
0	C. BELANGER Ing.	108822
08-08-27	POUR APPROBATION	



Ville de Montréal-Dorion
 2018, rue Dorion
 Montréal-Dorion,
 Québec, J7V 7E8

COURS D'EAU DORION
 No. d'enregistrement 11609

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT

CIVIL	
1:8000	28427
N-A SAMPLE	
28427	001